

« *La caractéristique des anciennes méthodes, c'est que le dessin d'après nature est le dernier degré de l'enseignement, tandis qu'on place au premier degré le dessin des formes géométriques et ornementales. On fait pendant des années moisir les enfants sur des carrés, des angles droits, des étoiles à huit pointes, tant et si bien qu'ils perdent le sens de la nature et de la beauté, que l'on tue en eux la joie qu'ils pourraient éprouver à voir l'œuvre de leurs mains, et, de cet enseignement, il ne leur reste rien que l'horreur invincible de l'ennui qu'il leur a causé* ».

Ce jugement est d'un allemand, M Leibrock, hostile à la méthode *Stuhlmann et Flibzer* en vigueur dans son pays. L'équivalent en France était, en 1900, la *"méthode Guillaume"*; elle était le "bête noire" de Paul Cathoire.

En matière d'enseignement, l'introduction d'une discipline et/ou sa réforme, s'imposent périodiquement mais l'affaire n'est jamais anodine. En 1791, l'ambitieux projet d'instruction publique qui prévoyait que *"dans les villes et bourgs au dessus de 1000 âmes, on enseignera(it) aux enfants les principes du dessin géométral"* visait à former les artisans. L'introduction, en 1833, du dessin comme matière obligatoire dans les écoles primaires supérieures, entendait préparer de bons contremaîtres et des chefs d'atelier.

La réforme élaborée en 1879, par le statuaire Eugène Guillaume à la demande de Jules Ferry vise rien moins qu'à former des savants (ce qui va de pair avec la poussée scientiste et la philosophie positiviste).

Elle dura 30 ans, mais, dès sa mise en place se heurta à de vives oppositions.

Le chef de file des contestataires n'était autre que Félix Ravaisson, philosophe et haut fonctionnaire, qui, en 1853, avait lui-même mis en œuvre un *Plan d'études pour l'enseignement du dessin dans les lycées*.

Ravaisson ne conteste pas le bien-fondé de la création d'un *diplôme spécial pour l'enseignement du dessin* mais soutient que le dessin ressort d'une démarche différente de la méthode analytique des autres disciplines, qu'il repose sur *l'intuition* et doit bénéficier d'une méthode *intuitive* seule susceptible d'éveiller la personnalité, de former la sensibilité et le goût artistique. Paul Cathoire est clairement de ses disciples.

Le débat porte sur les méthodes, les programmes, le professorat et l'inspection du dessin.

Il se développe au sein des nombreuses *Amicales* ou *Associations* d'enseignants qui finissent par se fédérer en 1905 en *Union des amicales des professeurs de dessin*.

Il est au cœur des congrès internationaux de la profession (Paris en 1900 et Berne en 1904).

En 1906, menée par Gaston Quénieux, professeur à l'école des arts décoratifs, une équipe de militants parisiens – Paris plus autonome est "en pointe" – réussit même à faire tester, sur un semestre, la "méthode intuitive" au sein des lycées Michelet et Lakanal et à l'Ecole Alsacienne. Le succès est au rendez-vous et permet qu'en mars 1908, sous l'égide du vice-recteur de l'université, M. Liard, soit organisée une série de conférences suivies de débats, portant sur les différents aspects de la réforme souhaitée.

Ces conférences ont lieu au Musée Pédagogique. La presse fait état *"d'une grande affluence du personnel enseignant"* (Le Temps, 22 mars 1908).

Paul Cathoire est l'un des cinq intervenants. Il a plaidé pour une formation des maîtres plus ambitieuse tant dans l'enseignement primaire que dans le secondaire où il vise la parité avec les autres disciplines.

On croit même entendre sa voix dans le compte rendu d'Edmond Pottier dans "le Temps" : *"Dans l'enseignement secondaire, la situation du professeur de dessin est presque humiliante à côté de ses collègues des autres disciplines, car la nature de ses diplômes semble lui attribuer une culture inférieure. Il n'est presque jamais bachelier et les concours qui l'ont mis en possession de son titre n'exigent que des connaissances assez superficielles. N'y aurait-il pas lieu de renforcer les programmes d'examen, d'y donner plus de place à l'histoire de l'art, d'imposer aux candidats une courte exposition orale ? (...)"*

Sa signature apparaît à deux reprises dans les publications qui rendent compte de ces conférences : dans l'ouvrage collectif de 223 pages intitulé *L'enseignement du dessin*, aux côtés de L. Guébin, G. Quénieux et A. Keller, et, seul, pour un opuscule de 34 pages consacré à *La préparation normale des professeurs de dessin*.

A la fin de l'année, lui et Gaston Quénieux sont les seuls animateurs des "Conférences du musée pédagogique" à être invités à participer à la commission de 15 membres chargée d'élaborer la nouvelle réforme du dessin pour tous les ordres d'enseignement (primaire, secondaire - masculin et féminin -, technique) et, dans chacun de ces ordres pour chacun des degrés existants.

Les choses ne traîneront pas : les arrêtés sont promulgués dès le 6 janvier 1909.

On savait que Paul Cathoire, en dépit du temps pris par son enseignement n'avait rien abandonné de ses activités d'artiste, on découvre, en ces circonstances qu'il a su également, être un homme d'influence.

A. Thépot